

RAPPORTEUR : Monsieur Emmanuel AGIUS, Président du SyMPaC

TITRE : Convention d'hébergement de la CCPO – avenant n° 5

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2004, l'équipe d'ingénierie du SyMPaC est hébergée dans les locaux de la Communauté de Communes Pays d'Opale dans le cadre d'une convention en date du 18 décembre 2006.

L'avenant 5 vise à clarifier les modes de calcul par poste de dépenses (selon une clé de répartition ou frais réels) et à ajuster les modalités techniques relevant du fonctionnement quotidien : télécommunications, photocopies, travaux de ménage.

Le montant total des charges de loyer reste inchangé pour le SyMPaC.

En conséquence, je vous propose Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser le Président à signer l'avenant n°5 avec la Communauté de Communes Pays d'Opale.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

- sa réception en Sous-Préfecture le 23 décembre 2019
- son envoi à l'affichage au siège du SyMPaC et ceux des EPCI le 23 décembre 2019

Le Président du SyMPaC,

Emmanuel AGIUS

Le Président,

Emmanuel AGIUS



COMITE SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2019

Le dix-huit décembre de l'an deux mille dix-neuf, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le 10 décembre deux mille dix-neuf, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Jacqueline DEWET, Présidente par intérim, puis de Monsieur Emmanuel AGIUS, Président.

Etaient présents :

Mmes Malika BOUAZZI, Natacha BOUCHART, Jacqueline DEWET, Michèle DUCLOY, Maité MULOT FRISCOURT, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Gérard CLAIS, Alain FAUQUET, Francis LECOCQ, Dominique LEGRAND, Bernard LELIEVRE, Fabrice MARTIN, Philippe MIGNONET, Pascal PESTRE, Philippe VERON (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Nicole CHEVALIER, MM. Olivier MAJEWICZ, Frédéric MELCHIOR, Daniel PIQUET, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Brigitte HAVART, MM. Eric BUY, Bruno DEMILLY, Gilles COTTREZ, Ludovic LOQUET, Marc MEDINE, Daniel PIQUET, Pierre PREVOST, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mme Nicole HEUX (pouvoir Mme BOUAZZI), MM. Pierre-Henri DUMONT, Michel HAMY (pouvoir Mr BEGUE), Gérard GREMAT (pouvoir Mr MIGNONET) (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, Béatrice BOULANGER, MM. Jean-André DELACRE, Yves ENGRAND, Julien RENAULT (pouvoir Mr PIQUET) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mr Claude KIDAD (pouvoir Mr LOQUET) (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient Absents :

M. Guy ALLEMAND (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

MM. Antoine PERALDI, Thierry POUSSIÈRE (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).